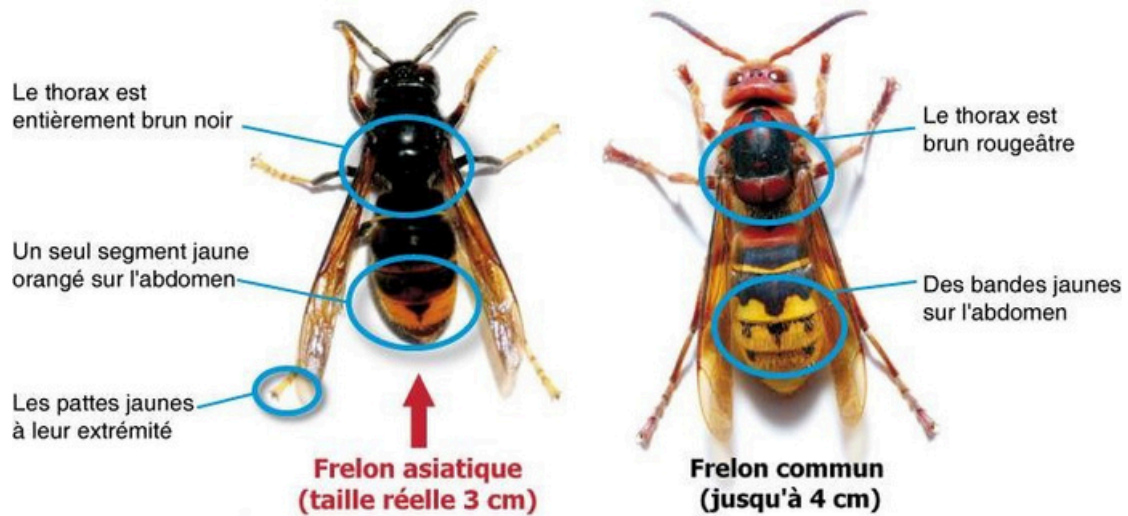


Frelons asiatiques :

Comment les différencier ?



Comment les piéger ?

De 15 février à début mai : campagne de piégeage

Pour être efficace et avoir des effets visibles : nécessité de piéger pendant au moins 3 ans

Un piège est efficace sur 400 m environ et doit être placé à minimum 1m50.

Piège à frelons :

C'est le moment ! Entre mars et avril, vous pouvez réaliser vous-même un piège à frelons asiatiques. Munissez-vous d'une bouteille en plastique et remplissez-la :

- d'1/3 de bière,
- d'1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- et d'1/3 de sirop de cassis.

Ensuite, percez 3 trous d'1 cm au milieu de la bouteille pour permettre aux frelons de rester piégés et aux autres insectes de pouvoir en sortir.

Ce mélange doit être renouvelé toutes les semaines et ne doit pas excéder les 10 cm de hauteur dans la bouteille.

1 reine piégée = 1 nid en moins

1 nids en moins = 3000 frelons en moins



Que faire si vous en repérez ?

Identification et Signalement

Je contacte la mairie ou la communauté de communes, qui sollicitera le référent local pour confirmer ou non la présence du frelon asiatique;

Je signale sa localisation précise sur le site du GDSA08 via la carte interactive



Si possible et sans prendre de risque, je prends une photo du nid et l'ajoute avec le signalement du nid;

Un mail sera envoyé automatiquement au référent du GDSA08.

Destruction et prise en charge

Si l'espèce "Frelon Asiatique" est confirmée par le référent local, je sollicite pour la destruction du nid et selon ma Communauté de Communes, une des 6 entreprises ci-dessous agréées par le GDSA08.

| NGAN | Ardennes Guêpes Frelons | Stop nuisibles | Fred Antiguêpes | Dard'Ennes |
|----------------|----------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| 06.89.02.60.19 | 06.32.84.43.43 | 06.16.77.21.80 | 06.24.21.72.69 | 06.83.69.11.44 |

Le coût de la prestation est pris en charge en totalité ou partiellement par le Conseil Départemental. Pour la prise en charge partielle du remboursement, le particulier nous fera parvenir son Rib et la facture acquittée à l'adresse henri08450@yahoo.fr.

Pour toute question vous pouvez solliciter un référent GDSA08

Henri TURQUAIS
06.71.90.90.90
06.79.65.97.63
secretaire@gdsa08.fr